

Rabat, le 5 juillet 2019

## Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

### • Contrat de liquidité à Paris

- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 28 juin 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 44 037 Titres
  - 4 539 578,00 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 67 250 Titres
  - 4 241 633,00 €
- ✓ Nombre de transactions exécutées sur le premier semestre 2019 à l'achat : 419
  - ✓ Nombre de transactions exécutées sur le premier semestre 2019 à la vente : 306
  - ✓ Volume échangé sur le premier semestre 2019 à l'achat : 48 278 titres pour 642 263,35 €
  - ✓ Volume échangé sur le premier semestre 2019 à la vente : 31 491 titres pour 419 872,15 €

### • Contrat de régularisation de cours à Casablanca

- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 28 juin 2019, les moyens suivants figuraient au :
  - i) compte dédié à la poche de liquidité :
    - 73 000 Titres
    - 25 771 133,72 MAD
  - ii) compte de régularisation :
    - 125 879 Titres
    - 15 063 342,45 MAD

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au :

- i) compte dédié à la poche de liquidité :
  - 14 000 Titres
  - 34 047 316,10 MAD
- ii) compte de régularisation :
  - 14 900 Titres
  - 31 000 479,27 MAD

*Itissalat Al Maghrib - Maroc Telecom : Société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance au capital de 5.274.572.040 Dh / RC 48947 Rabat – Patente 27603573 – IF 333 2162*

Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat Maroc  
Tel + 212 (0) 537 71 21 21 / fax + 212 537 71 48 60